gallais

LA PROMENADE DE PROVINCE.

1789.

LA PROMENADE DE PROVINCE.

AH ! le beau pays que celui de la Féerie ! J'ai toujours aimé les Fées, les Génies, les Gnômes et les Silphides. Je plains sincérement ces esprits forts, qui confondant la philosophie avec l'incrédulité, l'ignorance avec le merveilleux, la foiblesse avec la sensibilité, envoient orgueilleusement aux petites-maisons, tous ceux qui s'occupent des sciences secrettes, des nombres pithagoriciens, et des principes *cabalistiques*. Que dire à des gens qui ferment les yeux à la lumiere et les oreilles à la raison. Il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.

Ce n'est pas pour eux que j'écris. Ce n'est pas pour vous, non plus, ames froides et symmétriques, qui pesez les mots et mesurez les phrases ; depuis long-temps je suis guéri de la manie du prosélitisme. Je n'ai ni assez de talens ni assez d'amour-

propre pour compter sur l'opinion publique : je suis un pauvre diable couvert depuis les pieds jusqu'à la tête de caracteres magiques ; enveloppé depuis le matin jusqu'au soir de fumigations mystérieuses, et occupé depuis dix ans à réciter, tourné vers l'orient, le fameux *Enchiridion* du pape *Léon*, ou à préparer des collires semblables à ceux dont *Psellus* se servoit jadis pour voir les esprits ou pour évoquer les morts.

— Vous me croyez au moins fou . . . . . Cela peut être, Monsieur, chacun à sa marotte, et je ne me défends pas de celle-ci; mais je ne vous en conterai pas moins ce qui m'est arrivé hier au soir, tandis que vous faisiez votre partie de *Reversis*, avec les trois plus laides femmes d'A. . . . .

Le 31 Mai 1789 j'étois assis sur ma chaise philosophique, vers les sept heures du soir, et je songeois aux formes élémentaires [1], qui, depuis plus de six mille ans, se combinent de tant de diverses manieres, lorsqu'un mot *cabalistique*, échappé par hazard de ma bouche, fit paroître soudain devant moi la plus jolie des Silphides ; des yeux brillans, une bouche délicieuse, le plus beau teint du monde, des formes parfaites, et pas plus d'habit que sur ma main ; il est

---

[1] Ce sont les mêmes principes, les mêmes élémens qui composent cette belle tête de Cléopatre, qui fera, si vous n'y prenez garde, tourner la vôtre ; et cette hideuse figure qui servit de modèle à l'enseigne de la *Grimace* ; la différence est dans la combinaison.

vrai qu'elle n'avoit au plus que neuf pouces de haut.

Le premier mouvement de la surprise passé, je ne pus résister à celui qui me portoit à courir au devant de cette charmante petite poupée.... Elle me fixa avec des yeux... que je n'ai vu à personne. Par tous les écrits d'*Avenzoar*, je ne voudrois pas me fâcher avec une Silphide. — Qu'allez-vous faire, me dit-elle, assez brusquement? — Vous embrasser ma belle dame. — Homme charnel! vil esclave des sens, ne m'avez-vous donc appellé que pour me rendre témoin de vos sottises? mais ne croyez pas que je les partage. Notre substance est immortelle et pure comme le grand architecte de l'univers qui nous créa; soumise au prince des peuples souterreins, j'ai entendu ta voix, je suis accourue pour te servir, mais à condition que tes motifs seront purs et tes demandes raisonnables. — Vous parlez comme un ange; mais, ô charmante Fée, ne me donnerez-vous pas le temps de réfléchir sur vos offres? — Pas seulement deux minutes....... Quelle est votre occupation ordinaire à cette heure-ci? — De me promener. — Quel est le genre d'amusement qui vous plaît davantage? — D'observer. — Hé bien! promenons et observons. N'avez-vous jamais goûté le plaisir d'être invisible? — Jamais. — Tant mieux, il en sera plus piquant.

Nous allons sur la place des Jacobins, où je crois avoir vu toute la ville, et où

j'ai apperçu une douzaine de politiques qui raisonnent à perte de vue sur les États-Généraux; cela vous convient-il? — Très-fort, Madame. Hé bien! marchons.... En deux sauts elle se hucha sur mon épaule droite, et en trois pas nous arrivâmes *incognito* sur la place des M. . . . . , laquelle en effet étoit remplie de monde.

Ma Silphide commença :

Voyez d'abord ces trois têtes à perruque sérieusement occupées à réformer l'état; l'un est un ancien négociant retiré, bien riche, bien ennuyeux; l'autre un avocat qu'on voit souvent au billard, et jamais au palais; le troisieme un militaire décoré, qui reçoit et distribue des nouvelles à la main. Ecoutez maintenant.

— *Le Négociant.* Ce n'étoit pas la peine d'assembler la Nation, pour l'exposer au mépris des deux premiers ordres.

— *L'Avocat.* Si l'opiniâtreté de ceux-ci dure encore seulement quinze jours, j'ai grand peur que le Roi, dégoûté de toutes ces tracasseries, fatigué de tous les obstacles qu'on oppose à sa bonne volonté, ne renvoie tous les députés, chacun chez eux.

— *Le Militaire.* Tant mieux.

— *Le Négociant.* Il n'oseroit.

— *L'Avocat.* Comment tant mieux? Savez-vous, Monsieur, que la France n'est pas en sûreté, si le Roi est obligé d'en venir à cette extrémité. Je vois, à la suite de cette malheureuse opération, le crédit anéanti, le commerce ébranlé, une ban-

queroute infaillible, et les guerres civiles...

— *Le Militaire.* Moi, je ne vois rien de tout cela. Ce que je vois clairement, c'est que tant que les trois ordres se tiendront en arrêt, ou ne se rapprocheront qu'avec défiance, on ne fera rien, rien du tout; alors, les États-Généraux n'étant plus qu'une parade ridicule, ou un spectacle dispendieux, qu'auroit le Roi de mieux à faire que de les dissoudre? Quant à ceux qui osent dire que le Roi n'en a pas le pouvoir, je me contente de répondre que l'autorité du Roi ne dépend point heureusement de la décision d'une poignée de séditieux; que cette autorité sera toujours la base la plus solide du repos et de la félicité de la Nation. « L'abus même du pouvoir souverain seroit cent fois moins redoutable que l'anarchie qui entraîneroit sa chute, et qui deviendroit la source de tous les maux publics et particuliers [1] ».

— *L'Avocat.* Qu'il est malheureux, Monsieur, qu'on ne m'ait pas choisi pour la députation!

— *Le Militaire.* Vous auriez mis la machine en mouvement.

— *L'Avocat.* Oui, Monsieur, et je m'en flatte. Sans avoir ni les talens ni la réputation de MM. de *Mirabeau*, *Volney*, *Target*, etc. j'aurois trouvé des moyens infaillibles de rompre cette honteuse

[1] *Doléances des femmes.*

barriere que nous oppose sans cesse l'ordre superbe de la noblesse.

— *Le Négociant, la bouche béante...* Ah ! dites-nous, Monsieur, comment vous eussiez fait ?

— *L'Avocat, précieusement.* J'aurois présenté un mémoire vigoureux sur les abus de la noblesse, et j'aurois conclu à son extinction [1].

— *Le Militaire, froidement.* Et à qui auriez-vous présenté ce mémoire ?

— *L'Avocat.* Aux Etats-Généraux apparemment.

— *Le Militaire.* Mais les Etats-Généraux ne sont-ils pas composés de la noblesse comme du tiers ? et pensez-vous que la noblesse eût gaiement accueilli, et humblement souscrit votre mémoire destructeur.

— *Le Négociant.* Au Roi.

— *Le Militaire.* Mais outre que le Roi est noble et intéressé à conserver sa noblesse ; vous qui pensez que le Roi n'a pas le droit de dissoudre les États-Généraux, croyez-vous qu'il ait celui d'anéantir, par un seul acte de sa volonté, toute la noblésse de son royaume ?

Le Négociant resta la bouche béante ; et l'Avocat se mordit les levres.

Nous avançâmes. Voyez-vous, me dit ma Silphide, ces deux jeunes gens qui

[1] Voilà le trait du génie !

viennent

viennent de notre côté ; ils sont sur le point de s'épouser. Le jeune homme est absolu, jaloux et intéressé ; il ne se marie que pour grossir son revenu, et il compte bien exercer dans son ménage un pouvoir despotique ; de son côté, la Demoiselle est fort haute, a beaucoup d'esprit, aime le plaisir, et ne songe, en se mariant, qu'à se soustraire à l'autorité d'un pere et d'une mere économes.

Considérez ici à gauche cette Demoiselle surannée [1] qui regarde les passans avec tant d'attention : elle passe les nuits à rêver, et les jours à deviner ce que ses rêves signifient. Elle a rêvé la nuit derniere qu'elle seroit mariée cette année, et qu'elle verroit aujourd'hui son futur mari. Voilà ce qui l'occupe....

— Pardon, dis-je, en interrompant ma jolie jaseuse, je suis beaucoup plus occupé de ce groupe où l'on dispute avec chaleur, que de votre Demoiselle ſurannée, je voudrois ſavoir quel est le sujet d'une conversation aussi intéressante.

— Les États-Généraux ; toujours les États-Généraux. Je mets en fait que s'il y a douze cens personnes ici, il y a en plus d'onze cens qui parlent d'États-Généraux. [2] Si vous n'avez pas la tête cassée de

---

[1] On la nommoit la *Fée Jonquille*.

[2] Tout le monde lit aujourd'hui : tout le monde est instruit. --- Dernierement on surprit deux laquais dans l'anti-chambre de M. le Marquis de...., qui, au

cette matiere, approchons, j'y consens; et pour vous mettre tout d'un coup au fait, vous saurez que les deux champions qui occupent la scene, sont deux ecclésiastiques de mérite; mais l'un, chanoine de la cathédrale, est attaché aux principes de la monarchie, et les défend avec force; l'autre est un cúré voué au droit naturel, qu'il appuie de toutes ses connoissances politiques. Ecoutons.

PREMIERE CONFÉRENCE.

— *Le Curé*. Oui, Messieurs, c'est le moment ou jamais de reprendre notre liberté, et de nous affranchir du joug odieux qui, depuis si longtemps, pese sur nos têtes. C'est le moment de rendre à la Nation son éclat, et ses droits au peuple, ce malheureux peuple écrasé de toute maniere......

— *Le Chanoine*. Fort bien, Monsieur; mais qui conteste la nécessité de soulager

---

lieu de jouer au Brelan, lisoient le *Rapport de M. Necker*.

— La communauté des Tailleurs de *Tours* a demandé la liberté de la presse.

--- La jolie *Victorine*, fille de Madame de Ch...; âgée de quatre ans et demi, disoit, l'autre semaine: « Je n'aime pas les États-Généraux, ils font trop de bruit ».

le peuple : J'avoue qu'il est presque seul soumis aux obligations du culte, aux charges de l'état, au glaive de la justice ; il est temps de rétablir une proportion équitable, il est temps de corriger une partie des abus de notre constitution. Mais le moyen ! le croyez-vous si facile ce moyen ?

— *Le Curé.* Il n'y en a qu'un [1], c'est de rendre le pouvoir législatif à la Nation. Les États-Généraux doivent s'en emparer ; il leur appartient par le droit naturel. C'est désormais la seule barriere que nous puissions opposer aux trois régimes destructifs, qui, depuis tant de siecles, ont successivement ou concurremment ravagé la France ; le régime féodal, le régime fiscal, et le régime des intendans. *Le pouvoir du Roi cesse où celui de la Nation commence.* Cette Nation a le droit de faire des loix et de consentir les impôts. Qui voudroit lui contester le sceptre de la loi et l'empire de ses biens, se déclareroit, par-là même, ennemi du Roi et de la Patrie.

— *Le Chanoine.* Je ne suis l'ennemi de personne : mais j'ai lu dans toute notre histoire que le roi avoit l'empire de ses sujets et le sceptre de l'autorité. Et je lis dans un réquisitoire de M. de Lamoignon [2] du 14 Janvier 1719 :

---

[1] Les maux politiques & les maux de dents ont cela de commun, que tout le monde se flatte d'en avoir le remede ; tout le monde, hors celui qui en souffre.

[2] Ce nom étoit très respecté il y a trois ans.

« Nous ne reconnoissons en France d'autre Souverain que le Roi. C'est son autorité qui fait les Loix : *qui veut le Roi, si veut la Loi.* Les Etats-Généraux du Royaume n'ont que la voie de la remontrance et de la très-humble supplication. Le Roi défere à leurs doléances et à leurs prieres, suivant les regles de sa prudence et de sa justice : car s'il étoit obligé de leur accorder toutes leurs demandes, dit un de nos plus célebres auteurs, il cesseroit d'être Roi ».

— *Le Curé.* Voilà le passage, dont un de nos plus célebres historiens, vendu à l'autorité, abusa jadis d'une maniere incroyable, pour annoncer aux peuples ébahis, que le Roi étoit le maître absolu de ses sujets, que les Etats-Généraux n'étoient qu'un simple conseil. Mais sous ce raport, quelle différence y a-t-il donc entre le Roi de France et l'Empereur de Constantinople ; entre les Comices Généraux et le Divan ? Ne craignez-vous pas, Messieurs, de dégrader un peuple libre, et de confondre lâchément la soumission avec la servitude, en confondant le monarque et le despote ?

— *Le Chanoine.* C'est un reproche que vous vous permettez trop indiscretement, Monsieur ; l'ignorance s'en prévaut, l'indépendance en abuse. Les nuances qui séparent la monarchie pure du despotisme peuvent être si délicates, qu'on s'égare en les fixant. Mais ce que la raison ne détermine pas peut-être

avec assez de précision, l'expérience le démontre. Dix siecles se sont écoulés dans ces principes, et l'équilibre s'est soutenu. Le moyen de tout perdre en ce genre c'est de faire craindre tout. Louis XIV fut absolu, fut-il un despote?

« Le despote, dit l'auteur des remontrances d'un citoyen, le despote agit par des volontés particulieres, brusques et momentanées : le monarque par des volontés générales, motivées et permanentes; l'un donne des ordres, et entraîne tout par la force aveugle de son pouvoir; l'autre fait des Loix et balance tout par le mouvement mesuré de son autorité. Le glaive du despote pese dans tous les moments sur tous les points de l'existence de chaque individu en particulier; le sceptre du monarque, soutenu par les Loix, s'étend sans violence sur la masse entiere de la nation. Voilà, Monsieur, ce qui distingue essentiellement les deux gouvernements.

— *Le Curé*. Quelle barriere, suivant ces maximes, éleverez-vous entre le juste et l'arbitraire, entre l'autorité et la tyrannie, la Loi et l'oppression? En faisant et défaisant seul les Loix, le prince hazarde sans cesse le bonheur public et le sien. En les soumettant à la nation, il en devient et plus tranquille et plus puissant. « Quand le levier de la puissance, a dit un auteur moderne, s'appuie sur la volonté générale, il en retire une

solidité plus grande et une direction plus juste ».

Le Chanoine. Vous demandez quelle barriere ! les mœurs, le sentiment de l'ordre, la force des coutumes, l'intérêt même des Rois, voilà la garantie naturelle de la liberté politique des peuples. Supposer dans l'avenir un prince assez stupide pour renverser une constitution à laquelle il doit tout, c'est calomnier la postérité. Si un Roi de ce caractere pouvoit exister en France, les Loix qu'on souléve aujourd'hui et qu'on réclame avec tant d'appareil, ne l'enchaîneroient pas. Si ce Roi n'est qu'une chimere, pourquoi les réclame-t-on ?

— *Le Curé.* Ce n'est pas le Roi qu'il faut circonscrire, ce sont ses ministres qu'il faut enchaîner. Tant que la nation ne sera pas la maîtresse des Loix : tant que les ministres ne seront pas comptables de leur administration, de leurs sottises et de leur impéritie devant les Etats-Généraux, nous n'aurons ni liberté, ni constitution ; nos biens dépendront de nos tyrans, notre honneur et nos jours seront incessamment soumis à nos usurpateurs.

— *Le Chanoine.* Il arrive ici, ce qui ne manque gueres d'arriver dans toutes les disputes ; nous ne nous entendrons bientôt plus. Que les ministres soient comptables à la nation, à la bonne heure; mais étendez-vous cette comptabilité jusqu'aux dépenses secrettes du gouvernement, jusqu'à la cassette du Roi ?

— *Le Curé.* Pourquoi non ?

— *Le Chanoine.* Alors vous mettez le Roi en tutelle.

— *Le Curé.* Non : je lui rends la plus belle prérogative de son trône, l'amour de ses peuples.

— *Le Chanoine.* Ce projet ne passera pas, il est sans exemple dans une monarchie.

— *Le Curé.* Il passera. Nous avons l'Angleterre sous les yeux.

— *Le Chanoine.* Tel est le grand cheval de bataille de nos politiques : ils n'ont plus que le gouvernement, les mœurs, les usages et les chevaux d'Angleterre à nous citer. Comme s'il étoit indispensable, sur les bords de la Sarthe, de se nourrir, de s'habiller, et d'être conduits de la même maniere que sur les bords de la Tamise. Cette erreur, commune aujourd'hui à beaucoup de gens d'esprit, et que j'entends répéter tous les jours dans nos cercles frivoles, mérite d'être combattue.

« Caractere, coutumes, naturel, expérience de plus de dix siecles, tout prouve que le François est fait pour la monarchie. L'administration populaire, le gouvernement mixte, l'équilibre imaginaire des pouvoirs, sont des plantes étrangeres que la France n'admet pas. Le physique et le moral s'y refusent. Une impression secrette et générale, dont on chercheroit en vain la cause, porte les peuples au gouvernement qui leur convient;

ils s'agitent ou dans leur liberté ou dans leurs chaînes, jusqu'à ce qu'ils soient placés sous l'espece de domination qui s'assortit à leur trempe particuliere ».

« Nous avons un Roi. C'est-à-dire nous sommes soumis successivement depuis 1200 ans à la volonté d'un seul. Cette volonté ne doit pas être arbitraire, mais elle doit être suprême; le pouvoir qui en résulte ne doit pas être despotique, mais il ne peut être partagé; et s'il est utile de rallentir son action pour l'éclairer, il n'est jamais permis de la susprendre pour l'intercepter ».

« Le cas de la violation du droit naturel excepté, on ne peut supposer dans le corps de la nation un véritable pouvoir de résistance. Si on le suppose, ce pouvoir, la nation devient juge, elle sera prépondérante. Dès-lors plus de monarchie.

« Je sais que l'autorité, par sa nature, déborde toujours : c'est une vérité connue. Mais pour resserrer une autorité légitime dans ses justes limites, faut-il la troubler jusques dans sa source, en détourner le cours naturel, lui opposer des digues indiscrettes, et transformer ce fleuve paisible, qui peut, il est vrai, se gonfler quelquefois, en un torrent qui détruit et qui ravage (1) ».

— *Le Curé.* Vous rivez vos chaînes, quand il faut les rompre, craignez,

(1) Remontrances d'un citoyen.

Monsieur,

Monsieur, craignez que ces dangereux principes ne vous soient personnellement funestes.

— *Le chanoine.* Le danger qu'on peut courir en avançant un principe, n'en démontre pas toujours la méchanceté.

— *Le curé.* Mais ces prétendus principes ne sont qu'un amas de sophismes faciles à réfuter. 1°. Le contrat social....

La tête commençoit à me faire mal; le contrat social ne me parut pas un topique excellent : je priai ma Silphide d'avancer : — Les disputes n'ont jamais servi qu'à aigrir le caractere, me dit-elle, et cependant je vois qu'on dispute tous les jours, en France comme en Hybernie. Il est inoui qu'on n'ait jamais ramené personne par la dispute. Depuis les premiers Etats tenus en 1301 jusqu'à ceux de 1789, j'ai toujours vu les mêmes divisions, les mêmes passions, les mêmes résultats.

— Laissons un moment cette matiere, et jettons un coup d'œil sur ces belles dames rangées ici en espalier.

— Voyez-vous la troisieme à gauche qui a ce chapeau bleu et argent. C'est la femme d'un Procureur. Ces trois jeunes gens que voilà derriere elle, sont dans l'embarras de décider lequel ils aimeroient mieux de tomber entre les mains du mari ou de la femme.

La seconde femme à droite, dont le bonnet piramidal ressemble à la pagode de Chanteloup, paroît s'ennuyer, et s'ennuie en effet : — La conversation est pourtant assez animée, repris-je, du moins, si l'on en juge par les gestes que ce gros petit homme fait autour d'elle. — C'est vrai, dit la Silphide ; mais ne voyez-vous pas que cette dame n'y prend aucune part ? On disserte sur le plaisir ; et selon elle, il vaut beaucoup mieux le sentir que de le définir.

— Que font-là ces deux Abbés rubiconds, appuyés sur ce gros arbre et qui rient de si bon cœur ? Il me semble qu'ils lisoient tout-à-l'heure.

— Ils lisoient une assez mauvaise brochure intitulée : *Histoire Persanne*, et qu'on croit faite au Mans par M. l'Abbé de P..., ou par un maître M... [1], quelques portraits méchants, des notes persifleuses, de très-mauvaises plaisanteries,

[1] Un fier Matamore, outré des applications injurieuses qui couroient sur son compte, avoit, pour les détruire, résolu de donner des coups de pied au cul à l'auteur de cette *Histoire*..... mais le moyen ! quand il n'y a là personne pour les recevoir..... un officieux Zoïle s'écria tout-à-coup : oh ! je le reconnoîtrai, car je traînerai ce monstre de M.... au pied des Tribunaux, et je le forcerai de reconnoître son ouvrage, dans cet enfant perdu...... Cela ne me paroît pas très-facile, reprit un froid Démagogue, outre que vous donnerez à cette brochure un peu plus d'éclat, vous allez persuader au public, que l'auteur, quel qu'il soit, vous a parfaitement signalé ; croyez-moi, demeurez en repos.

un cadre usé, un style ampoulé, au total cela ne vaut pas grand chose.

Approchons-nous de ces trois femmes assises, devant lesquelles ce jeune *Myrliflor* étale les graces de son individu. Leur conversation est curieuse; écoutez.

— C'est *insupportable*, je n'entends plus parler que d'Etats-Généraux, il semble qu'on n'ait plus qu'un sentiment, qu'une idée, qu'un mot.... Prenez donc garde Monsieur, vous marchez sur moi.

— C'est un homme *abominable* que ce vidame. Il m'avoit promis de m'écrire toutes les semaines. Voilà *dix siecles* que je n'ai entendu parler de lui..... Ah! mon Dieu, une chenille sur mon mouchoir!

— La voilà ôtée, Madame. Je suis *désesperée* de n'avoir pu me rendre à votre invitation d'hier. J'eus une migraine *épouvantable* à la suite d'un bulletin que ce *monstre* de N*** eut la *cruauté* de lire devant moi..... Quelle est cette femme qui passe?

— C'est la femme d'un Teinturier: comme cela est mis! ne diroit-on pas une femme de qualité?

— Savez-vous que la vicomtesse ... est partie pour la campagne. Cette femme est, dit-on, *excessivement* vertueuse; moi je ne lui trouve que des caprices.... Voilà l'Abbé de T*** qui passe, il faut l'appeller.

— Il est déjà bien loin. Il m'apporta hier *les doléances du beau Sexe*. Elles commencent par une bêtise. « On nous

accuse, dit l'Auteur, d'être babillardes ». Qui est-ce qui nous accuse de cela? Des sots, apparemment, ou des Jansenistes. Moi je ne demande qu'une chose aux Etats-Géneraux, c'est de supprimer les uns et les autres par un arrêt du conseil.... Qu'en pensez-vous M. de L***.

—Moi, Madame, je ne pense rien.

— Je m'en doutais.

— Que vous êtes mauvaise; mais un bon baiser bien appliqué me vengera, j'espere.......

..... Laissons ce bel Adoins roucouler ses airs amoureux. Traversons la place... Un homme très-affairé la traversoit en même temps que nous : il arrête un Oratorien et lui demande : — Où en sont les Etats-Généraux? — Au premier pas.

— Que fait le Clergé? — Il nage entre deux eaux. — La Noblesse? — Elle s'entête. — Le Tiers? — Les Etats-Généraux... Après quoi mon homme disparut.

— Comment va la tête, me demanda ma Sliphide? — Un peu mieux, répondis-je. — Hé bien suivons ces deux personnages, dont l'un, Gentilhomme, défend les privilèges de la Noblesse; l'autre, Avocat, prend le parti des *communes*.

SECONDE CONFÉRENCE.

— *L'Avocat.* Voici ce qu'on m'écrit de Paris. « Je pars dans le moment même pour la campagne. J'y vais par plaisir et

par besoin ; car j'espere qu'on n'y parlera pas d'Etats-Généraux, et que les politiques nous feront grace ».

« Que vous êtes heureux, MM. de la province ! le bien que feront les Etats-Généraux vous arrivera en dormant ; et pour nous plus de sommeil, depuis qu'ils durent. Jusqu'aux rêves, qui s'en mêlent, il semble qu'ils sont d'accord avec les cloches et le Clergé, les carrosses et la Noblesse pour nous faire perdre la tête.

Vous savez sûrement comme se comportent ces deux premiers ordres. On comptoit au moins sur le bas Clergé. *Bas*, c'est bien dit. Ce nom que lui avoit donné l'orgueil, la raison le lui confirme aujourd'hui. Quelle misere de voir un Curé perdre la tête au souris d'un Evêque, sacrifier ses opinions les plus cheres au dîner de Monseigneur, mentir à sa conscience, trahir ses commettants pour ne pas déplaire à ceux qu'il avoit bafoué dans les assemblées préparatoires... Mais encore un peu de temps, cet ordre de choses finira. Le mal n'est peut-être pas encore assez haut, pour nous forcer de nous saisir du bien qui est à notre portée. Laissons faire ces deux premiers ordres ; laissons-les tout refuser. C'est le moyen le plus sûr que je connoisse pour tout obtenir ».

Vous voyez, ajouta l'Avocat, vous entendez, Messieurs. Ce n'est qu'à la Noblesse, ce n'est qu'au Clergé qu'il faut s'en prendre, si les Etats-Généraux n'avancent pas, s'ils ne produisent aucun

bien ; si l'*on referme tout doucement le tombeau dans lequel nous gémissons vivants.*

— *Le Gentilhomme, avec chaleur.* Songez-vous bien à ce que vous dites, Monsieur : savez-vous quel rôle vous jouez ? Flatteur du peuple, en l'enivrant de ses droits imaginaires, ne craignez-vous pas d'augmenter ses maux, en allumant une guerre civile ? J'ai parcouru toutes les histoires des usurpateurs et des tyrans, j'ai toujours vu qu'ils avoient commencé par flatter le peuple, et qu'ils avoient fini par l'écraser.

— *L'Avocat.* Je ne suis, Monsieur, le flatteur de personne.

Mais je réclame, au nom de la raison, les droits du peuple, ces droits trop long-temps méconnus, toujours oubliés; jamais prescriptibles. Je les réclame contre tous les systêmes féodaux, aristocratiques, ministériels qui se réunissent pour les anéantir.

Je demande qu'on opine par tête.

Je demande la suppression de ces privileges odieux, dont l'exclusion semble marquer du sceau de l'infamie des citoyens libres.

Je demande que la répartition des impôts soit égale entre le noble et le roturier.

Je demande que dans la dispensation des graces, le Roi suive des regles et non ses penchans : qu'il paie les dettes au mérite, au travail, au talent, et non à la complaisance, au bel esprit, et au don de plaire. Il est absurde que toutes les faveurs soient

pour un certain nombre de familles qui se sont emparées du château de Versailles.

La noblesse est héréditaire dans un grand royaume ; mais ni les places, ni les pensions, ne doivent l'être. Ces abus iniques tendent à étouffer toute émulation, à affamer le peuple, et à nourrir des êtres inutiles ou vicieux.

— *Le Gentilhomme.* Ces demandes ne sont pas nouvelles, et la noblesse y a déja répondu par le sacrifice pécuniaire de tous ses privileges. Ce sacrifice fait avec une générosité, dont l'Histoire de la Monarchie n'offre aucun exemple, comment a-t-il été accueilli ? Au lieu de la reconnoissance générale à laquelle nous avions quelque droit, nous n'avons entendu que des plaintes, des invectives, des cris séditieux qui demandoient hautement la suppression entiere de toute distinction [1] : où doivent se borner les prétentions et les entreprises des *Communes*, c'est ce que savent peut-être quatre ou cinq orateurs, qui ont quelqu'intérêt à bouleverser la monarchie ; mais c'est assurément ce que les gens sages ne peuvent prévoir. On l'a dit avant moi ; je le répete avec plaisir : si au lieu de nous hâter imprudemment de faire le sacrifice de nos privileges, nous eussions attendu à les confier aux États-Généraux mêmes, si nous avions fini par où nous avons commencé, on nous eût regardé comme les

---

[1] L'égalité des conditions est elle possible dans une grande société active, industrieuse et libre ?

restaurateurs de l'état, et les sauveurs du peuple.

Et n'est-ce donc rien, Monsieur, que de payer la taille, les corvées, les logemens de guerre, en un mot tous les autres impôts que nous allons désormais partager avec vous ? Si au lieu d'écouter un tas de spéculateurs sombres et oisifs, espece de ministres sans pouvoir et sans titre, vous daigniez considérer de sang-froid l'objet de la question qui nous divise, d'asseoir le bonheur de la Nation sur des bases inébranlables, vous verriez que ce n'est pas par l'aigreur, par les demandes outrées, par les cris séditieux, qu'on parviendra jamais à ce but désirable.

— *L'Avocat.* Et vous, Monsieur, pouvez-vous croire qu'on rencontre cette base, tant qu'il n'y aura pas de constitution.

— *Le Gentilhomme.* Certes, un grand royaume subsistant depuis douze siecles sans constitution, est un miracle en politique, non moins étonnant que tous les miracles de la religion.

—*L'Avocat.* Une constitution vicieuse, quelle que soit son antiquité, peut et doit-être refondue [1].

— *Le Gentilhomme.* La constitution d'un état consiste dans l'exercice et la combinaison de ses forces. Trois ordres

---

[1] On veut toujours se persuader, contre toute raison, que les innovations sont pires que les abus, que ce qui a duré long-temps doit durer toujours, et que l'antique possession est un droit, lors même qu'elle est contraire au titre qu'il l'établit.

en France, bien distincts, bien indépendans, assurent cette constitution, et sont à leur tour assurés par elle. La noblesse ne souffrira pas, elle ne doit pas souffrir, qu'on renverse cet antique systême, le plus ferme appui du trône; voilà le principe. Elle ne souffrira jamais qu'on opine par tête; voilà la conséquence.

— *L'Avocat.* Les communes poussées à bout travailleront sans cette noblesse si fiere de ses droits, si interessée à la conservation des abus; elles travailleront, dis-je, au grand œuvre de la régénération.

— *Le Gentilhomme.* Que feront-elles?

— *L'Avocat.* On commencera d'abord par garantir la dette nationale; on établira ensuite un impôt suffisant pour couvrir le déficit, et un systême régulier d'administration qui prévienne à jamais les désordres passés. On examinera la conduite de ceux qui, dans ces derniers temps, ont pillé scandaleusement le trésor public; on fixera le retour périodique des États-Généraux, on abolira les lettres de cachet, les privileges exclusifs, les prisons royales, les droits tyranniques et féodaux, les aides, les contrôles, les gabelles, les baillis, les municipalités, les justices seigneuriales, les fours bannaux, *les lapins, les pigeons & les moines.*

— *Le Gentilhomme.* Il ne vous restera plus, Messieurs, qu'à disposer de la couronne en faveur de M. de Mirabeau ou de tel autre qu'il vous plaira de choisir. En attendant cette *heureuse* révolution, je

vais aller peser vos raisons, et méditer sur vos glorieuses destinées.

J'étois plongé dans mes réflexions, et je ne songeois ni à la promenade, ni à ma Silphide, lorsque celle-ci me tirant assez vivement par l'oreille, me dit : — A quoi pensez-vous donc ? vous voilà planté comme un terme.....

— Je songeois, ma belle Dame, que si le bien est difficile à faire en général, il devient presqu'impossible dans une grande assemblée; les passions, les préjugés, les intérêts se déploient sans retenue; les affaires se multiplient avec les difficultés; cent mille discussions produisent à peine un résultat; l'union s'éloigne, la nécessité arrive, et la Nation se sépare mécontente d'elle, emportant le mépris public, ou apportant la guerre civile. Voilà ce qui a rendu presque tous nos États - Généraux inutiles ou illusoires.

Ce n'est point dans leurs grandes assemblées que les Juifs, les Romains, les Spartiates et les Athéniens, obtinrent ces loix célebres qui devoient assurer leur bonheur; ce n'est point dans une assemblée générale de la Nation britannique, que la grande charte fut composée. Il est vrai que *Moïse*, *Numa*, *Licurgue*, *Solon et Henri III*, firent recevoir ces mêmes loix dans les assemblées du peuple; mais, encore un coup, ce n'étoit pas le peuple qui les faisoit. Les sages méditoient dans le

silence de la retraite et des passions, et venoient ensuite exposer dans les assemblées nationales le fruit de leurs méditations.

Et n'est-ce pas ainsi que *Morvilliers*, *Montholon*, *Seguier*, *l'Hôpital* et *d'Aguesseau*, ont servi leur pays? Les états d'Orléans, de Moulins et de Blois [1], adopterent et ne firent pas les fameuses ordonnances qui portent leur nom.

— Cela n'est pas tout à fait exact ; ce fut sur le cahier de leurs demandes, et d'après les plaintes des trois ordres, que parurent successivement ces ordonnances dont vous parlez [2] ; mais je n'en tombe pas moins d'accord que le bien est plus difficile à faire dans les grandes assemblées, que sur le bureau d'un sage, pourvu que ce sage ne soit ni *Platon*, ni *Jean-Jacques*.....

— Bornerons-nous là notre promenade et nos observations? Avez-vous encore quelque temps à m'accorder?

— Encore quelques minutes ; em-

---

[1] 1560, 1566, & 1579.

[2] *Charlemagne*, dit M. de Mabli, ne se rendoit à l'assemblée, que quand il y étoit appellé, et c'étoit toujours pour y servir de médiateur, lorsque les contestations étoient trop animées...... Avant que de se séparer, on portoit ces loix connues sous le nom de *Capitulaires*, qui, soit qu'elles fussent l'ouvrage de la Nation, *soit qu'elle les eût simplement adoptées*, conserverent l'usage d'être publiées sous le nom du Prince, qui prend toujours le titre de *Législateur suprême*.

ployons-les à suivre ce brillant abbé, qui donne le bras à cette jolie femme, que nous nommerons *Mimi*.

TROISIEME CONFÉRENCE.

— *L'Abbé*. Vous avez-là un charmant éventail, Madame, très-joli, sur ma parole.... Comment nommez-vous ces éventails-là ?

— *Mimi*. Je vous croyois plus au courant, l'Abbé. On appelle çà des éventails aux Etats-Généraux. *Elle lui en donne un coup sur les doigts*.

— *L'Abbé*. Voyons cela, Madame..... Oui, aux Etats-Généraux. Je m'y connois un peu. Voilà apparemment M. Necker sur un trône.

— *Mimi*. Eh non : c'est le Roi.

— *L'Abbé*. Oui le Roi. De ce côté, cet homme en violet représente apparemment la religion.

— *Mimi*. Non ; c'est la ferme générale.

— *L'Abbé*. A gauche, cette grande femme, n'est-ce point la France qui remercie le Souverain ?

— *Mimi*. Point du tout : c'est *Minerve* qui lui présente les attributs de la gloire et de la sagesse.

— *L'Abbé*. Et ce grand homme assis, et ce petit homme debout avec son cordon bleu, que font-ils-là ?... Ah ! je devine, ce sont les Gardes-du-Corps...

—*Mimi.* Vous êtes heureux!., Ce sont les emblêmes de la Noblesse et du Clergé qui abdiquent leurs privileges.

— *L'Abbé.* Tout cela est très-joli : très-joli, en vérité.

— *Mimi.* Vous ne voyez pas tout. Il y a une chanson.

— *L'Abbé.* Une chanson? ah! vous savez comme j'aime les chansons nouvelles. C'est ma folie que les chansons. Voyons, voyons : *Il turlute entre ses dents.* Re, re, mi, ut, si; si, si, ut, si, la : bon; c'est un *six-huit.* Je sais cet air-là, vous allez voir. *Il chante... Le Roi fait du bien à la France....*

— *Mimi.* Chantez donc plus bas, on vous écoute.

— *L'Abbé.* Le mal!

— *Mimi.* Voulez-vous faire une scene. *Tendrement.* Et n'aurez-vous pas le temps de la chanter ce soir?

— *L'Abbé fadement et lorgnant sous le mouchoir:* Je soupe avec vous?

— *Mimi.* A condition que vous serez sage.

— *L'Abbé.* Oh! pour sage, je vous en réponds. Depuis ces maudits États-Généraux je suis d'une sagesse ... à désoler une femme. J'ai la tête farcie d'idées économiques, d'impôts, d'ordres, et quand on a la tête pleine, on a, ma foi, le cœur.... vuide.

— *Mimi.* Vous lisez apparemment toutes les brochures qui paroissent.

— *L'Abbé.* Oui, Madame, et j'en suis repu.

— *Mimi*. Pourquoi lire?

— *L'Abbé*. Il faut bien faire quelque chose. Tenez, je viens d'acheter encore une nouveauté, dont le titre m'a séduit. Mais je parie tout ce qu'on voudra que cela ne vaut pas le diable.... Voyons. *De l'Influence des Femmes dans l'ordre civil et politique*..,. Assurément voilà un joli cadre : et pour peu que l'Auteur soit galant, il aura des choses bien jolies à dire sur votre compte.

— *Mimi*. Mais oui, cela doit être curieux. Lisez-m'en quelque chose.

— *L'Abbé*. Ici, Madame?

— *Mimi*. Pourquoi non, cela vaut mieux que de chanter.

— *L'Abbé lit* : « Depuis un an le Peuple François est en proie aux horreurs de l'anarchie ; le despotisme, frappé de terreur au seul nom des Etats-Généraux qui doivent l'anéantir, s'agite et se remue pour retarder de quelques mois une chûte inévitable. Semer sourdement la division parmi les différentes classes de la société, armer contre les premiers ordres de l'Etat la fougue d'une imprudente jeunesse... »

— *Mimi bâillant de toutes ses forces*. Qu'est-ce que ces troubles et ce despotisme ont de commun, je vous prie, avec notre influence dans l'ordre civil et politique?

— *L'Abbé*. Attendez donc, Madame, il faut bien que l'Auteur commence par... par le commencement.

— *Mimi*. Oui, par le commencement; mais passez-le de grace, et vîte : et voyons de quoi nous sommes capables.

— *L'Abbé lit :* « Qui pourroit douter du pouvoir des femmes : (ce n'est pas moi, Madame); après les exemples célebres qu'elles en ont donné? Toujours leurs charmes innocens ou coupables. (Ah ! voilà qui n'est ni galant ni françois.) Dit-on des charmes coupables, Madame ?

— *Mimi.* Je n'en sais rien ; continuez.

— *L'Abbé.* Toujours leurs charmes innocens ou coupables ont enchaîné l'activité de l'homme, ou lui ont communiqué une nouvelle impulsion ; toujours leur génie souple et fertile en ressources (oh ! très-vrai,) a pris sur l'opinion même un ascendant que l'esprit ne peut concevoir, lorsque le cœur est froid ou épuisé. (Je n'en suis pas encore rendu là.) En un mot, les femmes ont été les causes immédiates de la plupart des révolutions qui ont changé la face du globe. J'ouvre les fastes sacrés, & je vois la premiere femme préparer, par sa désobéissance.... »

— *Mimi vivement.* Fermez vos fastes sacrés, sautez tout cela....

— *L'Abbé lit :* « Le caractere de la Chevalerie fut d'élever l'ame du beau sexe : c'est à elle que nous devons *Jeanne d'Arc*, *Agnès Sorel*, & ce grouppe nombreux d'Héroïnes qui ont illustré les régnes de *Charles V* & de *Charles VII*. (Connoissez-vous ces viragos-là, Madame ?) .... *Diane de Poitiers* n'est pas moins célebre par ses charmes que par l'élévation de son ame : et Madame de *Maintenon* sera toujours un exemple à citer, de ce que peu-

vent les agrémens d'une femme, réunis à tous les charmes de l'esprit.... »

— *Mimi.* Allons-nous-en, l'Abbé, nous acheverons cette lecture une autre fois.

— Prenez donc garde, dit rudement un gros homme à un vieillard respectable qui ne se rangeoit pas assez vîte pour laisser passer l'homme au ventre doré. — Quel est cet épais personnage, demandai-je à ma Silphide? — C'est un Turcaret moderne, que l'usage du monde et la société d'une femme aimable n'ont pu défaire d'un ton dur, d'un esprit caustique et d'un cœur étroit. Tenez, voici de mauvais vers que fit jadis, contre lui, un Poëte franc-maçon.

Que n'est-il Franc-Maçon, cet épais Alidor
Qui végete accablé sous le poids de son or?
Il secoueroit bientôt la stupide indolence
Où l'on voit s'abrutir son avare opulence.
Ce titre glorieux, s'il s'en laissoit charmer,
Pourroit donner la vie à son ame hébétée,
Et dans son sein allumer
La flamme dont Prométhée
Oublia de l'animer.
Il apprendroit encore à cette école aimable
Que de tous les humains, semés dans ces bas lieux,
Le plus vil, le plus méprisable
Est le riche au cœur dur, qui voyant son semblable
Courbé sous l'infortune, a le front d'être heureux.

A propos de Franc-Maçons, en voulez-vous voir deux très-opaques, & qu'on appelle

appelle pourtant *lumieres* dans leur respectable attelier ?

— Ici, auprès de cet habit rouge ? — Tout juste. — Et comment savez-vous cela ? — C'est que j'assiste quelquefois à leurs sublimes travaux. — Pourquoi les a-t-on mis sur le chandelier ? — Parce que les sociétés de Francs-Maçons comme toutes les autres sociétés, finissent par le commérage ; qu'on y écarte, comme ailleurs, tout ce qui annonce un talent marqué, ou un caractere déterminé, qu'on y prodigue les louanges aux gens médiocres, et les dégoûts aux gens d'esprit.

« La liste des gens élevés aux grandes places, a dit M. de Senac, par cette raison qu'ils étoient sans esprit, seroit nombreuse ». On s'amusait autrefois dans les sociétés maçoniques, on rioit de bon cœur, on pensoit tout haut. Actuellement c'est le séjour de l'ennui et du caquetage.

— Quelles sont ces deux étranges figures qui viennent droit à nous, et dont l'une fait de si laides grimaces en parlant.

— C'est, repondit mon sage Truche-man, un capucin et un juif.

Le premier veut convertir le second. Le second se moque du premier.

QUATRIEME CONFÉRENCE.

— *Le Capucin.* Je vois que vous êtes beaucoup plus instruit que moi dans

l'ancien testament. Mais je vous attends au nouveau.

— *Le Juif.* Je vous l'ai déjà dit, mon pere, je n'aime point la controverse. Pourquoi vous obstiner à me convertir ? Toute votre éloquence y échouera, et votre zele finiroit par me déplaire.

— *Le Capucin.* En travaillant à votre conversion, Monsieur, je consulte autant vos intérêts temporels, que le salut de votre ame.

— *Le Juif.* Vous êtes trop bon de vous occuper de mes intérêts temporels.

— *Le Capucin.* Non. Mais on croit que les Etats-Généraux vont faire main-basse sur toutes les religions étrangeres. Dans une monarchie il ne faut qu'un Roi, qu'une foi, qu'une loi.

— *Le Juif.* Qu'une foi dominante apparemment. Mais pourquoi les Etats-Généraux s'occuperoient-ils de religion ? Cet objet n'est pas de leur compétence. Je ne sais si je me trompe, mais les lumieres du siecle et l'intérêt de la nation me paroissent des garanties suffisantes de la liberté de conscience.

— *Le Capucin.* Cette liberté est contraire à nos principes.

Nous ne devons avoir aucune communication avec les hérétiques, les Juifs et les damnés [1].

— *Le Juif.* En ce cas je vous quitte.

---

[1] Ne commisceamini fornicariis, aut avaris, aut rapacibus, aut idolis servientibus. 1. ad Cor. Cap. V. ℣. 10.

— *Le Capucin.* Ceci n'est pas pour vous. Vous êtes Juif, mais au moins vous avez soin des pauvres chrétiens, et Dieu qui voit et récompense les bonnes œuvres, finira par vous éclairer.

— *Le Juif.* Et le motif qui vous porte à m'instruire, c'est....

— *Le Capucin.* La Charité.

— *Le Juif.* Et le zele qui vous fait desirer qu'on chasse de votre pays les Juifs et les Protestants, c'est....

— *Le Capucin.* La charité.

— *Le Juif.* Votre charité, mon pere, s'étend fort loin. La mienne se borne à faire du bien aux malheureux sans distinction. Tenez, ... je vous prie d'accepter cette foible marque de ma reconnoissance. Je vous souhaite le bon soir. Adieu.

— Encore deux ou trois carricatures, me dit la Silphide, & puis j'ai fini.

— Ce petit homme, que voilà tout près de vous, est un insupportable original, qui semble avoir étudié l'art de contredire. Il nie les faits, rejette l'expérience, dément la nature, et n'admet point la vérité. Il veut vous ôter vos idées, vous donner les siennes. Si vous les adoptez, il les abandonne et vous en présente de nouvelles. Il dispute contre vos sens, contre votre raison, vous refuse la faculté de voir et celle de sentir. Il est occupé dans ce moment d'un mémoire contre les Etats-Généraux : et il prétend

bien démontrer que la cherté des grains, les révoltes, et tous les malheurs que nous avons essuyé cette année, ne viennent que de l'assemblée des Etats-Généraux.

— Ce grand homme sec qui passe auprès de l'arbre voisin est un égoïste d'une espece rare. La vanité seule dirige toutes ses démarches. N'ayant point de plaisirs qui tiennent à son ame, ou même à ses sens, il éprouve un mal être sensible, lorsqu'il ne fixe pas l'attention de ceux qui l'environnent.

Le besoin perpétuel d'être flatté et de produire un effet dans la société le rend insensible à l'amitié, à l'esprit, à la compassion, etc........ *C'est un malade d'amour propre.*

— Ecoutez ces deux hommes noirs qui s'embrassent de si bon cœur.

CINQUIEME CONFÉRENCE.

Le premier. Je suis bien flatté de vous voir, mon cher ami, il y a long-temps que je me proposois d'aller chez vous. Mais *voici l'histoire* : la maladie de mon frere et un petit voyage à la campagne m'en ont empêché.

— *Le second.* Monsieur, je suis très flatté de vous rencontrer, j'ai souvent demandé de vos nouvelles, des nouvelles de M. votre frere, *et autres choses dans ce goût-là.* Mais je sors si peu que je n'ai pu aller moi-même vous rendre mes devoirs et *autres choses semblables*

— *Le premier*. Avez-vous lu le bulletin d'aujourd'hui ? il est curieux dit-on. On devoit me l'apporter; mais *voici l'histoire*, Madame de F** s'est trouvée chez M. de V*** au moment où celui-ci me l'envoyoit. Elle s'en est emparée.

— *Le second*. Pas très-curieux, je vous assure. Je n'y ai vu que de misérables disputes sur le cérémonial, sur la vérification des pouvoirs et *autres choses pareilles*. Il faut convenir que les gens d'esprit, lorsqu'ils sont rassemblés, n'ont gueres le sens commun, de passer un mois entier à se picoter, à s'aigrir, à s'épier et *autres choses dans ce goût-là*.

— *Le premier*. Mais *voici l'histoire* : chacun des partis ne veut rien céder à l'autre, parce qu'il craint avec raison que le premier pas ne décide du reste de l'assemblée.

— *Le second*. Mais je ne vois, moi, ce qu'une vérification faite en commun [1], ou par ordre, a de commun avec la quotité de l'impôt, la réforme des abus, la garantie de la dette et *autres choses semblables*. S'il étoit question d'opiner par ordre, ou par tête : oh je sens de quelle importance il est pour l'un ou pour l'autre, des ordres contestants de ne pas céder, de combattre jusqu'à la fin, de l'emporter, et *autres choses pareilles*. Mais quelle

---

[1] On prétend que ces deux questions de vérifier en commun, et d'opiner par tête, sont inséparables. Voyez-vous cela vous autres ?

sera l'issue du combat ? qui en sera le Juge ?

— *Le premier.* Ce n'est pas moi. Mais *voici l'histoire* : le Souverain forcé de marcher seul, marchera seul. Et la Nation se séparera sans avoir rien fait.

— *Le second.* Plaignons notre Monarque, qui, avec les meilleures intentions du monde, ne rencontre sous ses pas que des dégoûts, des obstacles, et *autres choses semblables.*

— *Le premier. Voici l'histoire* : il y a trop de gens intéressés à pêcher en eau trouble, pour laisser démêler tranquillement la fusée.

La coalition, si nécessaire pour faire le bien, deviendra impraticable, tant qu'une poignée de têtes chaudes voudra gouverner, et gouvernera en effet l'assemblée.

— *Le second.* Je ne veux prendre aucun parti ; j'attendrai l'événement ; le temps seul peut nous apprendre ce que nous avons à craindre ou à espérer, et *autres choses dans ce goût là.*

— *Le premier.* Moi, je vous avoue que j'ai déja changé deux ou trois fois d'opinion; *voici l'histoire* : tous les sentimens sont si partagés, et les circonstances changent si souvent (1), que je ne sais bientôt plus à quoi m'en tenir.

---

[1] Depuis deux mois, sur-tout, les nouvelles se succedent avec une rapidité qui déjoue toute la science des politiques ; les sentimens sont si partagés, et les opinions si fugitives, qu'il faudroit être plus que téméraire pour juger les uns, et fixer les autres.

— Il est temps de nous retirer, me dit ma Silphide ; je suis appellée ce soir auprès de la jeune *Odatis*, la plus belle princesse de l'Orient, qui, devant coucher cette nuit même avec le fils du Roi de Cachemire, et n'ayant avec elle que le vieux *Nicolas Flamel*, a besoin de ma présence & de mes instructions. Je vous reverrai dès que votre *Démogorgon* (1) sera prêt; comptez alors sur mes soins et sur ma protection. Je vous instruirai de nos secrets ; vous recevrez des leçons de sagesse et d'humanité de la bouche même des génies immortels et bienfaisans ; vous verrez de près les vices et les vertus des hommes, et ce contraste, en vous défaisant de mille préjugés qui obscurcissent encore votre

---

[1] Le *Démogorgon* est le dissolvant universel, dont voici l'origine : *il y avoit une fois* un petit vieillard qui habitoit dans les entrailles de la terre, au milieu du cahos et de l'éternité. Sa solitude l'ennuya ; et par déseuvrement, il fit un globe, sur lequel il se mit à califourchon, et puis s'éleva dans l'espace. Il forma le ciel dans un autre moment d'ennui ; il tira de la terre une petite portion de limon enflammé, qu'il jetta au hasard, et les ténebres disparurent; la nuit et le jour, le tartare et la beauté, l'amour et les roses naquirent des premiers regards du soleil sur la terre. *Démogorgon* engendra de lui-même *Pan* et les trois *Parques*, la discorde et l'or, le tabac, et les États-Généraux...... Toute cette Cosmogonie n'est qu'un emblême de la création, sous des images très-générales.

ame ; vous apprendra à vous conduire sagement dans les sentiers de la vie.

« Adieu, j'entends la voix du grand *Magnamara ;* il s'impatiente de ma longue absence. Adieu : vous êtes chez vous ».

J'étois en effet dans mon grenier auprès de ma lampe phosphorique, très-étonné de mon aventure et ne sachant si j'avois rêvé. Cependant il étoit tard, j'étois las et affamé, et rien de quoi mettre sous la dent. Ce malheur n'est pas très-rare dans mon métier. Mais un jour de communication avec les intelligences, se coucher sans souper ! Cela me parut dur. Il fallut pourtant me soumettre à mon sort. Hélas ! je me couchai, la tête creuse et l'estomac vuide.

Je n'en ai pas moins dormi jusqu'à six heures de ce matin, que je me suis levé, pour vous écrire ce que vous venez de parcourir, ô lecteur bénévole !....

FIN.